

Newsletter No 2

La première Newsletter vous est parvenue par courriel le 7 janvier 2019. La gestion des stages dans le cadre du modèle CFC 2+1 étant intégrée au secrétariat central des stages, il a fallu le renommer. Désormais, le secrétariat central s'appellera : **Secrétariat central Stages EC**



Bien que la rédaction du **TIP, le travail interdisciplinaire centré sur un projet**, s'accomplisse en grande partie pendant la formation scolaire, une partie sera consacrée à l'entreprise formatrice et rédigée pendant le 5^e semestre de formation. Par conséquent :

- Comme les résultats scolaires incomplets ne pourront pas être validés par les commissions ad hoc, les élèves, **dès le 1^{er} août 2020**, accompliront leur stage en entreprise indépendamment de leur promotion. Cela veut dire pour les entreprises que les contrats de stages ne seront plus résiliés à court terme pour des raisons de non promotion.
- **Les entreprises formatrices ne mettent pas de temps à disposition aux stagiaires pour la rédaction de la partie « entreprise » du TIP.** Les rendez-vous en lien avec le TIP sont à fixer en-dehors du temps de travail.

La manifestation de « **Mise en contact** » des entreprises formatrices avec les étudiant-e-s se tiendra **le matin du mercredi 28 août 2019**. Cette troisième édition est une excellente opportunité pour nos étudiant-e-s de connaître la riche offre des entreprises formatrices ayant un contrat cadre avec les EC bernoises. Un courrier parviendra aux entreprises concernées qui pourront s'inscrire jusqu'à la fin février.

Une formation pour le suivi du stage d'une année se tiendra le 26 février 2019. Le délai d'inscription est fixé au 18.02.2019 - [lien](#)

Le 11 février 2019, 2^{ème} édition